



# Comment remplir la fiche sanitaire ?

Pour assurer le bon déroulement du séjour de votre enfant

# À quoi sert-elle ?

La Fiche Sanitaire permet aux Directeurs et Assistants sanitaires d'avoir en leur possession l'ensemble des informations relatives à la santé de votre enfant et ainsi :

- Être en règle avec la loi (nous devons la présenter aux autorités compétentes durant le séjour)
- Connaître les particularités « santés » de votre enfant et adapter ainsi son séjour en conséquence (ex : allergies, habitudes, angoisses et traumatismes)
- Suivre les traitements médicaux en cours et être informé des vaccinations
- Posséder les coordonnées des représentants légaux
- Avoir des informations administratives telles que : le n° de sécurité sociale, mutuelle ...
- Obtenir votre autorisation d'intervention médicale en cas d'urgence



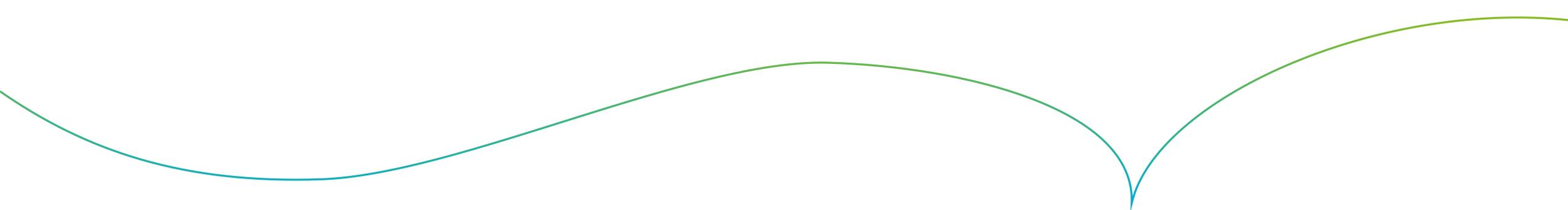
# IMPORTANT !

Ce document est fondamental pour nos équipes de direction qui assurent le suivi médical et donc la sécurité et le bien-être de votre enfant pendant ses vacances avec l'AVEA Séjours.

**Toutes les informations sont importantes pour préparer au mieux son accueil.**

- La Fiche Sanitaire est valable pour **toute l'année civile**, nous vous remercions de nous la transmettre, soigneusement remplie et signée, **avant le premier séjour de l'année**.
- En cas de **modification** ou d'évènement majeur à signaler en cours d'année, nous vous invitons à apporter les rectifications nécessaires à ce document et à nous **communiquer la nouvelle version**.





# Comment compléter cette fiche ?

Pour votre confort, nous avons retravaillé la Fiche Sanitaire sous un format **PDF «Dynamique»**. Votre rôle est primordial et nous vous invitons à compléter cette fiche avec le plus grand soin et selon les étapes suivantes :

**Étape 1** : Téléchargez le logiciel gratuit «Acrobat Reader» et installez-le sur votre ordinateur

**Étape 2** : Ouvrez le document avec ce logiciel, et complétez les différents champs.

**Étape 3** : Sélectionnez la fonction «remplir et signer» et enregistrez le document afin de finaliser la Fiche Sanitaire avant de nous l'envoyer (\*)

*(\*) Recommandation : une fois la Fiche Sanitaire signée, elle ne sera plus modifiable. Nous vous conseillons d'enregistrer et de conserver une version du fichier complétée avant sa signature. Cette copie pourra être réutilisée et mise à jour en cours d'année pour signaler des changements relatifs à la santé de votre enfant ou à votre situation administrative.*



## Besoin d'aide ?

Nous sommes à votre écoute au **01 45 65 02 02**  
du **lundi au vendredi** de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à  
17h30 (prix d'un appel local) ou par mail à  
[contact@avea.asso.fr](mailto:contact@avea.asso.fr).

